Nations Unies S/RES/1414 (2002)



Conseil de sécurité

Distr. générale
23 mai 2002

Résolution 1414 (2002)

Adoptée par le Conseil de sécurité à sa 4542e séance, le 23 mai 2002

Le Conseil de sécurité,

Ayant examiné la demande d'admission à l'Organisation des Nations Unies présentée par la République démocratique du Timor oriental (S/2002/558),

Recommande à l'Assemblée générale d'admettre la République démocratique du Timor oriental à l'Organisation des Nations Unies.

02-39740 (F)

